



Séance extraordinaire du 28 septembre 2026

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le **28 septembre 2026 à 19:00** à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence du maire, monsieur **Carl Croteau**. Absent
Sont présents aux délibérations Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- | | |
|--------------------|--|
| 1- Rock Côté | 4- Alexis Rodrigue |
| 2- André Mercier | 5- Caroline Perreault mairesse suppléante |
| 3- Mélissa Turgeon | 6- Marina Lemay |

Madame **Joanny Brochu** Directrice générale, greffière-trésorière

NO-2026-09-140 Ouverture de la séance

**NO-2026-09-141 Attribution du contrat
Travaux de voirie Route Côté et 9ième rang
(Réf. : SAD-2026-02)**

Le conseil a pris connaissance de l'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public SAD-2026-02 pour les travaux de voirie sur la Route Côté et le 9ième rang. Trois soumissions ont été reçues :

1. Groupe FJH Construction inc. : 729 625,61 \$ (prix corrigé : **730 488,38 \$**)
2. Groupe Colas Québec inc. : **831 495,75 \$**
3. Pavages Centre Sud, Division d'Eurovia QC Construction : **742 390,13 \$**

Après vérification, la soumission de Groupe FJH Construction inc. est jugée non conforme en raison de nombreux documents manquants (cautionnement, lettre d'engagement, résolution de compagnie, attestations, licence, listes requises, etc.).

Considérant que Pavages Centre Sud, Division d'Eurovia QC Construction, est le plus bas soumissionnaire conforme avec un montant de **742 390,13 \$ taxes incluses** ;

Il est proposé par Alexis Rodrigue, **appuyé par** Rock Côté, d'octroyer le contrat pour les travaux de voirie Route Côté et 9ième rang à Pavages Centre Sud, Division d'Eurovia QC Construction, pour un montant total de **742 390,13 \$ taxes incluses**, conformément à la recommandation de l'ingénieur et sous la surveillance de Daniel Lapointe.

Adopté à l'unanimité.

NO-2026-09-142 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : _ André Mercier _____

APPUYÉ PAR : _ Mélissa Turgeon _____

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à **_19h07_** heures.

ADOPTÉE

Caroline Perreault
Mairesse suppléante

JOANNY BROCHU

Joanny Brochu
Directrice générale, greffière-trésorière

